

Grille de 5° - 6° Année Transition Générale

La grille horaire de l'élève est identique en 5° et 6°, elle est composée de 31h, 33h ou 35h (maximum) dont 15h de formation commune et 16,18 ou 20h de formation optionnelle.

Les grilles de 29h ne sont pas acceptées sauf autorisation exceptionnelle de la direction.

Pour pouvoir suivre :

- 33h de cours, la grille doit comporter au moins 8h de langues modernes ou 4h de langues modernes et 4h de latin
- 35h de cours, la grille doit comporter soit 7h de sciences (Bio 2h-Chi 2h - Phy 2h – AC Phy 1)
- soit 4h de latin et deux cours de langues modernes 4h

Ouverture des activités complémentaires uniquement si le nombre d'élèves est supérieur à 15.

L'option Histoire 4 est inaccessible pour les élèves d'immersion.

Possibilité de suivre de la méthode de travail.

Formation Commune		Formation Optionnelle				
	Anglais 14 (4h)	10				
Religion (2h)			Mathématique 6 (6h)	1	Art d'expression (4h)	1
Education Physique (2h)	Anglais 14 et néerlandais 24 (4h)	12			Histoire 4 (2h)	2
Français (4h)			Mathématique4 (4h)	2	Art d'expression (4h) et Histoire 4 (2h)	3
Sciences (3h)	Néerlandais 14(4h)	20			Latin 4 (4h)	4
Formation géographique & sociale (2h)			Mathématique4 (4h) & français (2h)	3	Latin 4 (4h) et Histoire4 (2)	5
Formation Historique	Néerlandais 14 (4h) et anglais 24 (4h)	21			Sciences Economiques (4h)	6
			Mathématique4 (4h) et Espagnol (4h)	5	Sciences Economiques (4h) et Histoire 4 (2h)	7
	Anglais 24 (4h)	01			Sciences 7 (4h)	8
					Sciences 7 (4h) et Histoire 4 (2h)	9
	Néerlandais 24 (4h)	02			---	0
Cours en immersion : Formation géographique et sociale (2h) Projet immersion (2h) Néerlandais 14 (4h) et anglais 24 (4h)		indiquer 10h dans la 2 ^{ème} case	41			

Nom, prénom de l'élève

Signature des parents

Votre n° de grille exemple :

5 - 12 - 1 - 4

5						
---	--	--	--	--	--	--

15h + + +